



ILS L'ONT FAIT



## EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE SÉPARÉE DE BIODÉCHETS PAR LE SICTOM PÉZENAS-AGDE (34)



**Région Occitanie**  
**58 communes autour de Pézenas et Agde (34)**

**Bénéficiaire**  
SICTOM Pézenas-Agde

**Partenaires**  
- Direction régionale Occitanie de l'ADEME  
- Conseil régional Occitanie

**Coût (HT) prévisionnel pour l'ensemble des communes**

**Matériels et équipements : 2,4 millions €**  
**Financement :**  
- ADEME : 1,2 millions €  
- Conseil régional Occitanie : 248 000 €

**Communication : 279 000 €**

**Financement :**  
- ADEME : 139 000 €  
- Conseil régional Occitanie : 17 000 €

**Bilan en chiffres (commune de Pézenas)**

- Plus de 150 participants aux réunions publiques
- 1 124 kits biodéchets livrés à la population
- 28 professionnels collectés chaque semaine
- 100 tonnes collectées la 1<sup>ère</sup> année, dont 60% issues des professionnels et 40% des ménages
- un ratio de 35 kg par an et par habitant

**Date de lancement**  
2017

### Pourquoi agir

Le syndicat intercommunal « SICTOM Pézenas-Agde » a été créé pour collecter et traiter les déchets de plus de 53 000 ménages (soit plus de 130 000 habitants) répartis sur 58 communes du Sud de l'Hérault. Dans le cadre de ses missions, il a décidé en 2017 d'engager une expérimentation pour améliorer la prise en charge des biodéchets tout en poursuivant la politique de réduction définie dans son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

L'expérimentation de la collecte séparée des biodéchets a démarré en janvier 2018 sur la commune de Pézenas qui réunissait l'ensemble des conditions requises : taille critique, diversité des habitats (individuels et collectifs), cœur de ville, zones pavillonnaires, secteur sauvegardé, etc.

Dès 2012, le SICTOM a réalisé une étude visant à identifier le gisement de biodéchets professionnels. Cette étude a été complétée en 2016 avec l'identification du gisement de biodéchets produits par les ménages, ce qui a permis aux élus de disposer de données actualisées et complètes. Dans le même temps, la question des déchets organiques a été intégrée dans le dispositif de prévention avec la promotion du compostage domestique et la sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 16% des foyers étaient déjà équipés d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Soucieux d'atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SICTOM a souhaité expérimenter la collecte séparée des biodéchets avec l'ambition de couvrir d'ici à 2022 l'ensemble des foyers et des professionnels produisant des biodéchets assimilables à ceux des particuliers.

### **Action et soutien de l'ADEME**

En partenariat avec le Conseil régional, la Direction régionale Occitanie de l'ADEME a apporté un soutien technique et financier au SICTOM de Pézenas-Agde pour acheter et déployer les équipements, créer et mettre en œuvre les outils de communication.

## Présentation et résultats

Début 2017, une enquête de dotation a été menée pour définir les besoins quantitatifs en matériels et valider leurs caractéristiques (dimensions et capacités).

Des commandes ont ensuite été passées et les ménages ont pu recevoir un **kit biodéchets** comportant :

- un bac individuel identifié par un couvercle de couleur orange de 120 litres avec un réducteur de cuve de 35 litres ;
- un bioseau à couvercle et parois ajourées d'une capacité de 7 litres ;
- un lot de 60 sacs biodégradables ;
- un guide de tri élaboré en interne par le SICTOM.

Au total, **1 124 kits biodéchets** ont été livrés à la population entre novembre 2017 et mars 2018.

Pour leur part, les professionnels ont été rencontrés individuellement pour préciser leurs besoins en matériels. **28 entreprises**, commerces et établissements publics (dont des écoles, collèges et lycées) ont été équipés en bacs de collecte individuel de 120 à 400 litres avec des housses biodégradables et des guides de tri.

Pendant la durée de l'expérimentation, la collecte des biodéchets a été mise en place 1 fois par semaine en substitution à l'une des deux collectes d'ordures ménagères. Un contrôle qualité a été instauré pour détecter les erreurs de tri : **le taux de refus s'est élevé à seulement 1% dès le premier mois**, ce qui démontre l'efficacité des actions de communication menées en amont.

Enfin, un point d'apport volontaire de 240 litres a été installé dans le centre-ville pour récupérer les biodéchets de 25 foyers.

Au final, **100 tonnes de biodéchets ont été collectées** sur l'ensemble de la première année, dont 60% issus des professionnels et 40% des particuliers avec un ratio de 35 kg par an et par habitant.

## Facteurs de reproductibilité

Tous les territoires sont concernés par les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. L'expérimentation de la collecte de biodéchets constitue donc pour les collectivités territoriales un enjeu très important. Elles peuvent dupliquer l'exemple du SICTOM Pézenas-Agde et reprendre les facteurs clés de succès de sa stratégie qui repose sur deux axes : l'acquisition et le déploiement de matériels adaptés ; une communication de proximité dynamique et continue.

L'ADEME peut, sous condition, proposer un accompagnement technique et financier en rappelant que les dispositifs de collecte doivent toujours être complétés d'actions massives de prévention et de réduction à la source.

“ Les premiers retours positifs ont été rapides. Nous avons d'ailleurs commencé à déployer la collecte séparée des biodéchets dans les communes autour de Pézenas dès le début 2019.

Pour limiter les odeurs en été, nous avons organisé une deuxième collecte hebdomadaire pour les professionnels de juin à septembre et donné quelques conseils aux usagers : entourer les biodéchets de papier journal ou essuie-tout avant de les déposer dans le bioseau ; bien fermer les sacs ; insérer le sac de biodéchets dans un second sac (et dans le sens inverse du premier) ... ”

M. Alain Vogel-Singer,  
président du SICTOM Pézenas-Agde

## Focus

**Les actions de sensibilisation ont débuté 6 mois avant le démarrage des zones de collecte.**

Des réunions d'information mobilisant notamment les ambassadeurs du tri ont été organisées en direction des élus, puis du public. Plus de 150 personnes y ont participé. En complément, des affiches et des flyers ont été largement distribués, et une communication régulière s'est mise en place via Internet et les réseaux sociaux (challenge, etc.).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Le site de la Direction régionale Occitanie de l'ADEME  
[www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)
- Le site du SICTOM Pézenas-Agde  
[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)

### CONTACTS

- SICTOM de Pézenas-Agde  
Tél : 04 67 98 45 83  
[mh.gautrand@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:mh.gautrand@sictom-pezenas-agde.fr)
- Direction régionale Occitanie de l'ADEME  
Tél : 05 62 24 35 36  
[ademe.occitanie@ademe.fr](mailto:ademe.occitanie@ademe.fr)

Crédits photos : SICTOM Pézenas-Agde.



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Juin 2020

